



## Liquidation sas sans argent

Par **Moi13620**, le **07/04/2020** à **14:44**

Bonjour, ma question est simple..je dois arrêter mon activité car elle n'est pas rentable.

Je dois environ 5000e aux fournisseurs et rien ne rentre.

Je dois faire une liquidation mais cela coute de l'argent et de l'argent il n'y en a plus..

Donc comment faire si je ne peux même pas payer les frais..

Merci pour votre réponse

Par **Me LADREIT**, le **08/04/2020** à **18:58**

Bonjour

Demander une liquidation judiciaire au tribunal est gratuite, il n'y aucun frais

Seul l'accompagnement par un avocat est payante

Cordialement